



40097 - 10110

1
2
3
4
5
6
7
8
9
19
11
12
13
14



19 de Paris *Hyldenmeister*
Rome 1844

1. (Kammer) Notice sur l'ouvrage: Grammaire arabe par Silvestre de Sacy. (Extrait du Mag. Encyclop)
- 2 Sacy Discours sur la Relation de l'Égypte par Abdallah
- 3 — Discours sur l'ouvrage de M. Abel Rémusat: Essai sur la langue et la littérature chinoises
- 4 — Discours sur les traductions des ouvrages écrits en langues orientales. (Extrait des discussions de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.)
5. — Mémoire sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom (Extrait du Moniteur. 1809)
6. — Lettre de l'éditeur du Moniteur sur l'Étymologie du nom des Assassins. (Extr. du Mon.)
7. Rousseau Mémoires sur les Ismaélites et les Nosaïens de Syrie avec des notes par J. de S. (Extr. des Annales des Voyages)
8. Sacy Nouveaux Renseignemens sur les Opérations militaires des Mahabis. (Extr. des Annales des Voyages)
- 9 — Notice de l'ouv. Recherches critiques et historiques sur la langue et la lit. de l'Égypte p. Decaumont (Extr. de M. E.)
10. — Notice de l'ouv. Mémoires geogr. et hist. sur l'Égypte par Astruc. Premier — Second Extrait
11. — Notice de l'ouv. L'Appréciation du Monde p. Michel Perr (Extr. du Mag. Enc.)
- 12 — Notice de l'ouv. Annonciade &c. &c.
- 13 — Notice de l'ouv. Description de quelques monnaies pp. Fräher Kasan 1808. (Extr. du Mag. Encycl)
14. — N. de l'ouv. Ancient Alphabets par Kennicott (Extr. du Magazine Encycl)





NOTICE DE L'OUVRAGE

INTITULÉ :

KITAB sifāt badh aldarahim allati dharabouha benou Saman webenou Bowaih; c'est-à-dire, Description de quelques monnoies frappées par les princes de la famille de Saman et de celle de Bowaih. Kasan, 1808; 28 pag. in-4.° (*).

Le Mémoire que nous annonçons, écrit en arabe par M. CHRISTIAN MARTIN FRÆHN de Rostock, professeur des langues orientales en l'Université de Kasan, contient la description de dix-sept médailles ou monnoies arabes, dont les huit premières appartiennent à des princes de la famille des Samanis, et les neuf autres à des souverains de celle de Bowaih, ordinairement appelée *Bouia*, par les écrivains européens. L'auteur, M. Chr. M. Fræhn, élève de M. Ol. G. Tytsen, célèbre professeur de Rostock, s'est déjà fait connoître il y a plusieurs années, par la Description de l'Égypte, tirée d'Ebn-alwardi, qu'il a publiée en arabe et en latin (1). Appelé à professer les langues orientales en l'Université de Kasan, il n'a pas dû manquer d'occasions de se perfectionner dans la connoissance des langues turque et arabe, et

(*) Extrait du *Magasin Encyclopédique*, Numéro de juillet 1810, pag. 186.

(1) En voici le titre: *Ægyptus, autore Ibn Al-Vardi. Ex apographo Escorialensi ... edidit, vertit notulisque illustravit Chr. Mart. FRÆHN, Rostochiensis. Halæ, 1804.*



le petit ouvrage qui nous occupe est, à notre connoissance, le premier fruit de son séjour dans cette ville.

M. Fræhn ne dit point à qui appartiennent les médailles qu'il décrit, ni comment elles sont tombées entre ses mains. Nous avons tout lieu de croire qu'elles font partie du cabinet de M. Potot, originaire de France, établi à Kasan. M. Potot possède environ 1400 monnoies ou médailles, la plupart en argent, quelques-unes en or, toutes frappées en Asie, par diverses dynasties, et en différens idiômes ou caractères. Près de quatre-vingts sont des monnoies arabes en caractères cufiques; un très grand nombre sont des monnoies tartares. C'est, sans doute, dans cette riche collection, digne d'être enviée par les premiers cabinets des souverains de l'Europe, que M. Fræhn a choisi les médailles dont il donne la simple description, sans aucune gravure, dans la Dissertation arabe dont il s'agit ici, et dont il n'a été tiré que 300 exemplaires. Nous allons en rendre compte le plus brièvement qu'il nous sera possible.

L'auteur commence par les monnoies des Samanis, et donne d'abord, d'après les Annales d'Abou'lféda, la suite des princes de cette dynastie, depuis l'an 261 de l'hégire jusqu'à l'année 389 de la même ère. Mirkhond ne place l'entière destruction de cette dynastie qu'à l'an 395, époque de la fin tragique de Montaser, dernier prince Samani.

M. Adler, surintendant des églises du duché de Slesvic, a publié un assez grand nombre de monnoies des Samanis, dans la seconde partie de son *Museum Cuficum*, imprimée à Copenhague en 1795 (2); et il

(2) Ce volume porte aussi cet autre titre : *Collectio nova numorum Cuficorum seu Arabicorum veterum, cxvi continens numos, plerosque ineditos, ex Museis Borgiano et Adleriano.*

y a joint une Dissertation savante, sur les monnoies des Samanis, et autres, trouvées sur les rivages de la Baltique. Les monnoies que publie ici M. Fræhn, offrent en général les mêmes légendes que celles qui ont été données par M. Adler; mais plusieurs d'entre elles présentent, soit dans le nom des princes, soit dans la date qu'on y lit, des singularités qui les rendent importantes pour l'histoire. Nous allons offrir quelques observations à ce sujet.

Les princes de la dynastie des Samanis reconnoissoient la suzeraineté des khalifes de Bagdad auxquels ils devoient l'origine de leur fortune, et dont ils se regardoient comme les lieutenans dans les provinces où ils commandoient. Aussi conservoient-ils aux khalifes l'honneur de la *khotba* et de la *sicca*, c'est-à-dire, d'être nommés les premiers dans les chaires musulmanes, et sur la monnoie. Car c'étoit à ces vaines prérogatives que se réduisoient, dès le commencement du quatrième siècle de l'hégire, les droits des khalifes dans les plus belles provinces de l'empire fondé par les Arabes. On voit donc sur les monnoies des Samanis le nom du khalife régnant, avant celui de l'Emir, les princes Samanis n'ayant jamais pris d'autre titre que celui-là, ou celui de roi, *mélic*.

Parmi les monnoies des Samanis décrites par M. Fræhn, la seconde et la troisième, frappées, l'une sous le quatrième prince de cette dynastie, Nouh ben-Nasr en l'année 335, l'autre, sous son fils et son successeur, Abd-almélic ben-Nouh, en l'année 344, portent le nom du khalife Mostacfi-billah, ce qui semble présenter un anachronisme, Mostacfi-billah monté sur le trône des khalifes en 333, ayant été déposé dès l'année suivante 334, et ayant eu pour successeur Moti-lillah qui régna jusqu'en 363. Mos-

tacfi, privé de la vue, demeura enfermé jusqu'à sa mort, arrivée en 338. On doit donc être surpris de trouver son nom sur des monnoies frappées en 335 et 344. M. Tychsen de Rostock, qui a déjà fait connoître une monnoie semblable d'Abd-almélic, frappée en l'an 344, conjecture que cette singularité est due à la mésintelligence qui régnoit entre la cour des Samanis et Moëzz-eddaula, prince de la famille de Bowail, qui, sous le nom d'*Emir-alomara*, exerçoit effectivement toute l'autorité à Bagdad, et qui avoit déposé Mostacfi, et lui avoit substitué Moti (3). Cette conjecture est confirmée par le récit de Mirkhond, dans l'Histoire de la Dynastie des Samanis. En l'année 333, Nough ben-Nasr avoit ajouté à la possession du Mawaralnahr et du Khorasan, celle de l'Irak Adjémi : il devoit cette conquête aux succès d'Abou-Ali, fils de Mohtadj. Néanmoins, ayant eu des sujets de mécontentement contre Abou-Ali, il lui ôta le gouvernement du Khorasan. Abou-Ali, piqué de cet affront, se révolta ouvertement, et parvint même à chasser Nough, de Bokhara. Après bien des événemens inutiles à rapporter ici, Nough et Abou-Ali se réconcilièrent en 340, et le gouvernement du Khorasan fut rendu à celui-ci. Mais bientôt une nouvelle révolte d'Abou-Ali détermina Nough à lui ôter de nouveau cette province, en l'année 342. Abou-Ali, retiré à Rey auprès de Rocn-eddaula, frère de l'Emir-alomara de Bagdad, obtint par le crédit de son protecteur l'investiture du gouvernement du Khorasan qui lui fut conféré par le khalife Moti-lillah; muni de ce titre, il entra en armes dans le Khorasan, au commencement de l'an 343, et alors, ajoute

(3) Voyez, *Ol. G. TYCHSEN Introductionis in rem num. Muhammed. Additamentum I*, p. 28.

Mirkhond, il fit faire la prière publique dans les chaires musulmanes de cette province, pour le khalife Moti (4).

Il résulte de ce récit, que tant que le Khorasan avoit obéi à Nouh ben - Nasr, et jusqu'à l'instant où Abou-Ali en obtint l'investiture du khalife Moti, pour prix de sa défection et de sa réunion avec Rocn-eddaula contre le prince Samani, l'autorité de ce khalife n'avoit pas été reconnue dans cette province. Elle ne devoit donc point l'être non plus dans les autres provinces de la domination des Samanis, et par conséquent on ne pouvoit mettre sur les monnoies d'autre nom que celui du dernier khalife, reconnu pour légitime, Mostacfi-billah. La même chose dura encore, postérieurement à l'usurpation du Khorasan par Abou-Ali, dans le Mawaralnahr, resté fidèle à Nouh et à son fils Abd-almelic, et c'est pourquoi les deux monnoies dont il s'agit, frappées, l'une en 335 à Bokhara, l'autre, en 344 à Samarcand, ne portent point le nom de Moti, mais bien celui de Mostacfi.

Ceci doit servir à corriger l'erreur échappée à M. Adler qui, dans la seconde partie de son *Museum Cuficum*, p. 62 et 63, a cru qu'on devoit lire le nom du khalife Moti sur deux monnoies d'argent de l'Emir Nouh ben-Nasr, frappées, l'une à Balkh en 338, l'autre à Schasch (5), quoiqu'on y reconnoisse avec certitude le nom de Mostacfi. M. Adler n'ayant consulté que la chronologie des khalifes, n'a pu se

(4) MIRKONDII *Hist. Samanid. Pers. ed. Wilken*, p. 68. La même chose est rapportée par Abou'lmahasen.

(5) Ces deux pièces sont mises par M. Adler sous les numéros xlvij et xlviii. La date de la seconde, que M. Adler n'a pu lire, me paroît être 344.

persuader qu'on dût trouver sur une monnaie, frappée en 338, le nom de Mostacfi qui avoit cessé de régner quatre ans auparavant.

M. Fræhn n'a fait aucune mention de la difficulté que nous venons d'indiquer et de résoudre; mais il a cru en trouver une très-considérable dans les monnoies suivantes, où le nom du prince Samani se trouve joint à celui de Bogra, ou à celui de Faiek.

La troisième monnaie des Samanis, décrite par M. Fræhn, porte les noms du khalife Moï-lillah et de l'Emir Mansour-ben-Nouh, et la date de 353; elle a été frappée à Bokhara. La date de 353 ne paroît pas entièrement certaine, le nombre des unités étant sans doute effacé ou peu lisible, et nous ignorons ce qui a déterminé l'auteur à admettre 353 plutôt qu'une autre année entre 350 et 360. Cette même pièce porte sur l'autre face la légende accoutumée: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu seul, il n'a point d'associé*, et on lit au dessus de cette légende le mot *Bogra*, et au dessous *Almelic-almodhaffer*.

« Bogra, dit à ce sujet M. Fræhn, c'est-à-dire,
 « Bograkhan, est le surnom de Schéhab - eddin
 « Haroun, souverain de Caschgar et de Balasagoun,
 « dont la domination s'étendoit jusqu'aux frontières
 « de la Chine. En l'année 383, il marcha contre Bo-
 « khara. Après plusieurs combats qui eurent lieu entre
 « lui et l'Emir Radhi Nouh ben-Mansour Samani,
 « et dans lesquels l'avantage resta à Bograkhan, il
 « s'empara de Bokhara, d'où l'Emir Nouh sortit
 « secrètement. Bograkhan étant ensuite tombé malade
 « à Bokhara, se mit en route pour retourner dans
 « son pays, et mourut pendant le chemin. Nouh,
 « instruit de sa mort, revint à Bokhara en toute

« hâte. La monnoie décrite ici se trouve discorder de ce récit, mais ce n'est pas le lieu de discuter cela. J'ai vu une autre pièce [sans doute l'auteur a voulu dire, *une autre pièce, semblable à celle-ci*], qui porte la date de 352. »

Les faits dont il est question dans cette observation, sont racontés en détail par Mirkhond dans son Histoire des Samanis, et il nous apprend que ce fut à l'instigation d'Abou-Ali, fils d'Abou'lhosain, de la famille de Simdjour, gouverneur du Khorasan, que le khan du Turkestan entra dans le Mawarainahr, et s'empara de la capitale de Nouh ben-Mansour. Mais ces événemens n'ont rien de commun avec le règne de Mansour, mort en 365, et M. Fræhn n'a trouvé ici de difficulté que parce qu'il s'est imaginé que Bogra, nommé sur cette monnoie, étoit nécessairement le même que Bograkhan. Cette supposition est sans fondement. On ne lit point sur cette monnoie Bograkhan, mais seulement Bogra; et si Bograkhan, maître de Samarcand et de Bokhara, a fait frapper des monnoies dans ces villes, il y aura sans doute mis son titre de *khan*, et n'y aura pas laissé subsister le nom d'un prince Samani. Quoique nous ne sachions point quel est ce Bogra dont le nom se trouve ici, nous pouvons supposer sans anachronisme, que c'est le même dont parle Mirkhond à l'année 385, et qui à cette époque étoit attaché, comme chambellan, à Abou-Ali, et fut fait prisonnier par Nasir-éddin Soboctéghin, sultan de Gazna. Quoi qu'il en soit de cette supposition, il est certain qu'il ne s'agit point là de Bograkhan, mais d'un seigneur de la cour des Samanis, qui sans doute étoit chargé de la fabrication des monnoies, et y faisoit à raison de cela graver son nom, ce dont on a beaucoup d'exemples.

M. Fræhn aura cru vraisemblablement que les mots Almélîc-almodhaffer, c'est-à-dire, *le roi victorieux*, qu'on voit au dessous de la même légende, étoient un titre honorifique de Bograkhân. Nous pensons que c'est un titre donné au prince Samani, Mansour-ben-Nouh. On trouve de semblables titres honorifiques sur quelques autres monnoies des Samanis (6).

A cette monnoie, qui porte le nom de Bogra, en succède une autre frappée à Samarcand en 354, où l'on lit les noms du khalife Moti-lillah et de Mansour-ben-Nouh. Ce que celle-ci offre de remarquable, c'est que le nom de Faïek y occupe la même place que celui de Bogra dans la précédente. M. Fræhn, qui observe que Faïek se révolta contre Nouh, successeur de Mansour, avec Abou-Ali Simdjour, trouve ici la même difficulté que lui a offerte la médaille précédente. Mais Faïek peut avoir eu sous le règne de Mansour la surintendance de la monnoie à Samarcand, comme Bogra l'avoit à Bokhara; et la preuve que Faïek n'étoit point en état de révolte, à l'époque où cette monnoie fut frappée, c'est qu'il y a fait mettre le nom du prince Samani. Le nom de Faïek paroît aussi sur la pièce mise sous le n.º 6, frappée à Schasch en 361, et qui porte les noms du khalife Tai-lillah et de l'émir Nouh ben-Man-

(6) Voy. ADLER, *Mus. Ouf.*, t. II, p. 63; OL. G. TYCHSEN, *Introd. in rem num. Muhammed.*, p. 76. Mirkhond dit, il est vrai, (*Hist. Sam.*, p. 78), qu'on nommoit Mansour de son vivant *Mélîc mouayyad*; mais je crois qu'il se trompe, parce qu'il dit la même chose de son prédécesseur, Abd-almélîc (p. 72), et que le même surnom ne fut pas sans doute commun à ces deux princes. Il semble par une monnoie citée par MM. Adler et Tychsen, que ce surnom ait appartenu à Nouh ben-Nasr, prédécesseur et père d'Abd-almélîc.

sour. C'est ici qu'il y a un anachronisme inexplicable, si M. Fræhn a bien lu la légende de cette médaille, le khalife Tai n'étant monté sur le trône qu'en 363, et Nouh n'ayant succédé à son père Mansour qu'en 365. Aussi je suis fort porté à croire que cette monnaie porte la date de 371. On sait combien les légendes de ces monnoies sont le plus souvent mal gravées et difficiles à lire.

La septième monnaie de la même dynastie, décrite par M. Fræhn, appartient au règne de Nouh ben-Mansour, et a été frappée à Bokhara en 367. Au dessus de la légende, *Il n'y a point d'autre Dieu*, etc., elle porte le mot *adl*, justice, particularité observée déjà sur plusieurs monnoies des Samanis, et qui se voit aussi sur la sixième et la huitième des pièces décrites par M. Fræhn. L'auteur pense que ce mot indique ici la doctrine des Schiis ou sectateurs d'Ali, et il est vrai que cette expression est comme le caractère distinctif de certaines sectes musulmanes. J'ai peine à croire cependant qu'il doive être pris en ce sens sur les monnoies des Samanis, parce que ces princes reconnoissoient l'autorité des khalifes de Bagdad, et qu'il ne paroît point par l'histoire qu'ils aient fait profession d'aucune doctrine hétérodoxe. M. O. G. Tychsen a cru que ce mot signifioit le *juste* (7), et étoit une épithète du prince Samani, ce que je ne crois pas que l'on puisse admettre. Je préférerois encore la première opinion, et on pourroit en conclure seulement que les princes qui ont fait mettre ce mot sur leurs monnoies, faisoient profession du dogme du libre arbitre; car c'est proprement le sens du

(7) *Introd. in rem num. Muhamm.*, p. 76.

mot *adl.* Peut-être, au surplus, ce mot n'a-t-il ici que la signification générale de *justice* qui convient assez bien à la monnoie, comme instrument du commerce et de toutes les transactions dont la justice et la bonne foi sont la base et la vraie garantie. Au dessous de la même légende on lit le mot *nasr*, qui peut signifier *secours* (*de Dieu*), *victoire*, ou qui plutôt est le nom de l'officier chargé de la fabrication des monnoies. Mais un problème plus difficile à résoudre, c'est celui que fait naître le nom du khalife *Moti-lillah*, joint ici au nom de Nouh ben-Mansour et à l'année 366 : car à cette époque le trône des khalifes n'étoit plus occupé par Moti, mais par son fils *Tai-lillah* à qui Moti l'avoit résigné en 363. Moti n'étoit plus même vivant, car il avoit fini ses jours en 364. Si M. Fræhn ne s'est pas trompé, soit dans la date de cette pièce, soit dans le nom du khalife, il y a là une difficulté dont j'ignore la solution. Je penche à croire que la légende porte *Tai* au lieu de *Moti*. Au surplus, M. Fræhn ne paroît pas avoir remarqué cet anachronisme.

Cette notice étant déjà devenue beaucoup plus longue que je ne me l'étois proposé, je ne m'arrêterai pas longtemps sur la seconde partie de ce petit ouvrage qui a pour objet quelques monnoies des princes connus ordinairement sous le nom de *Bouïdes*, parce que l'on a prononcé *Bouïa*, le nom de l'auteur de cette famille. Ce nom cependant devoit être prononcé *Bowath*, comme l'observe Ebu-Khilcan dans la Vie de Moëzz-eddaula Abou'hasan Ahmed. Les premiers écrivains européens qui ont écrit sur l'Histoire de l'Orient d'après les auteurs orientaux, n'ont pas en général eu l'attention de

s'assurer de la vraie prononciation des noms propres, ou n'ont pas eu les moyens de le faire. En conséquence, ils ont souvent introduit une prononciation très-vicieuse, qui a été admise par ceux qui sont venus ensuite, et est devenue si universelle qu'il est difficile aujourd'hui de lui en substituer une meilleure, sans jeter de la confusion dans l'histoire. Ainsi l'on s'est accoutumé à dire les *khalifes Ommiades*, parce qu'on a nommé *Ommia*, le chef de cette branche des *Koreischis*, quoique son vrai nom soit *Omayya*, d'où se forme l'adjectif *Omawi*; et l'on connoît de même généralement sous le nom de *Sibouia* un grammairien très-célèbre, que l'on devoit nommer *Sibawaih*.

M. Fræhn, après avoir donné la suite chronologique des princes de la famille de *Bowaih*, en prenant pour guide les *Annales d'Abou'lféda*, publie la description de neuf médailles sur lesquelles on lit les noms d'*Emad-eddaula*, *Rocn-eddaula*, *Dhahir-eddaula*, *Adhad-eddaula* et *Mowayyid-eddaula*, princes de cette famille. Ces noms sont associés, sur plusieurs de ces mêmes médailles, avec ceux de *Waschméghir*, *Bastoun*, fils de *Waschméghir*, et *Kabous*, autre fils du même.

Waschméghir et ses successeurs dont les états étoient limitrophes de ceux des *Samanis* et des domaines des différens princes de la maison de *Bowaih*, jouent un grand rôle dans l'histoire de ces deux dynasties. Les monnoies de la famille de *Bowaih* sont très-peu connues jusqu'à ce jour, celles de la famille de *Waschméghir* le sont encore moins. On doit donc savoir beaucoup de gré à M. Fræhn de la publication de celles-ci. Elles peuvent donner lieu à diverses questions, dans lesquelles nous n'entrerons point; et

nous nous en dispenserons d'autant plus volontiers, que l'auteur dit lui-même qu'il se propose de les discuter dans une dissertation latine qu'il publiera dans peu. Nous nous bornerons à deux observations très-courtes.

La troisième médaille dont la date n'a pas pu être lue, et qui porte les noms du khalife Moti-lillah, de Rocn-eddaula Abou-Ali, Dhahir-eddaula Abou-Mansour et Waschméghir, a été frappée en un lieu nommé *Arradjan* (8). M. Fræhn paroît croire qu'on doit substituer à ce nom celui de *Djordjan*, capitale d'une province du même nom située entre le Tabaristan et le Khowarezm et qui est comprise dans le Khorasan. La conjecture de M. Fræhn est fondée, sans doute, sur ce que le Djordjan appartenoit à Waschméghir. Mais *Arradjan*, lieu que selon Firouzabadi, l'on nomme aussi *Raddjan*, est une ville du Khouzistan. On connoît déjà une monnoie frappée dans cette ville en 340, par Abou-Schodja Rocn-eddaula, père de Moezz-eddaula (9), et il n'y a aucune raison de soupçonner ici une faute. Ce qui est fort surprenant, c'est de trouver sur cette monnoie les noms réunis de Waschméghir et de Rocn-eddaula; ces deux princes, si l'on s'en tient au récit d'Abou'lféda et de Mirkhond, ayant toujours été ennemis l'un de l'autre, et Waschméghir étant demeuré jusqu'à sa mort arrivée en 356, allié de

(8) Selon Ebn-Khilcan, dans la Vie du poète et du kadhi Nasir-eddin Abou-Becr Ahmed Ardjani, on prononce le nom de cette ville tantôt *Ardjan*, tantôt *Arradjan*, ce qu'Ebn-Khilcan préfère. *Voy* Abou'lféda dans Büsching, *Magas. für die neue Hist. und Geogr.*, tom. IV, p. 251.

(9) *Introd. in rem num. Muhamm.*, p. 159, et *Additam.* I, p. 50.

l'émir Samani dont il avoit même reconnu la souveraineté, et avec lequel il joignit constamment ses armes contre Rocn-eddaula. Cette difficulté semble augmentée par une autre pièce de l'année 361 et par conséquent postérieure de 5 ans à la mort de Waschméghir, où son nom est pareillement associé à ceux de Rocn-eddaula et de Dhahir-eddaula : celle-ci est frappée à Astérad, ville qui faisoit partie des états de Waschméghir.

La date de 361, sur une monnoie qui porte le nom de Waschméghir mort en 356, est d'autant plus inexplicable, que sur une autre monnoie frappée en 359, on trouve, non pas le nom de Waschméghir, mais celui de Bastoun, son fils et son successeur immédiat, joint au nom de Rocn-eddaula.

Ma seconde observation a pour objet Dhahir-eddaula Abou-Mansour. Ce personnage, qui nous est absolument inconnu jusqu'à ce jour, paroît être un prince de la famille de Bowaih, et l'on est porté à penser que ce doit être un fils de Rocn-eddaula. Cependant nous connoissons trois fils de ce prince dont les titres honorifiques sont Adhad-eddaula, Fakhr-eddaula et Mowayyid-eddaula. De ces trois princes, l'un portoit le surnom d'Abou-Mansour ; c'est Mowayyid-eddaula. Comme les titres honorifiques *Dhahir-eddaula*, c'est-à-dire, l'appui de l'Etat, et *Mowayyid-eddaula*, c'est-à-dire, le soutien de l'Etat, sont à peu près synonymes, et que Dhahir-eddaula est surnommé *Abou-Mansour* sur les monnoies décrites par M. Fræhn, ce savant incline à penser que le Dhahir-eddaula Abou-Mansour de ces médailles, est le même que le Mowayyid-eddaula Abou-Mansour des historiens. Cette conjecture est ingénieuse ; mais si elle est vraie, elle offre un exemple unique, je crois, dans l'histoire.

Ne pourroit-on pas aussi supposer, puisqu'on en est réduit à des conjectures, que Dhahir-eddaula et Abou-Mansour sont ici des surnoms de Waschméghir, en sorte que *Dhahir-eddaula Abou-Mansour Waschméghir* ne seroient que les noms d'un seul et même prince? On pourroit être tenté de pousser la conjecture plus loin et de supposer que ce Waschméghir n'est point le prince du Djordjan, ennemi de Rocn-eddaula, mais est un prince à nous inconnu, de la famille de Bowaih. Les princes de cette maison portoient, outre leur nom et leurs surnoms arabes, un nom d'origine persane ou du moins étrangère, comme *Fana-Khosrou*, *Bowaih*, *Roustan*, *Bakhtiar*, *Calindjar*, *Schirazil*, *Marzaban*, etc.; il seroit donc possible que l'un d'eux eût porté le nom de *Waschméghir*. Mais ce qui rend cette supposition peu vraisemblable, c'est que parmi les monnoies décrites par M. Fræhn, il y en a qui, avec le nom d'un prince de la maison de Bowaih, portent aussi ceux de Bastoun ou de Kabous, tous deux fils de Waschméghir, prince du Djordjan.

Finissons cette notice, en observant que les difficultés historiques et chronologiques que présentent les médailles dont nous devons la description à M. Fræhn, donnent un grand intérêt à leur publication, et font concevoir une haute idée du mérite de la collection à laquelle elles appartiennent. Nous ne pouvons donc trop savoir gré à M. Fræhn de s'en être occupé, et nous l'engageons fortement à continuer son travail sur cet objet; nous désirerions seulement qu'il fit graver les pièces qui seront l'objet des discussions dans lesquelles il se propose d'entrer.

On lit au bas de la dernière page de l'ouvrage

que nous venons d'analyser : *Imprimé à Kasan (10) dans l'imprimerie turque du professeur ci-devant nommé, par les soins de Yousouf, fils d'Ismail Apanai, en l'année 1808 de J. C. 1223 de l'hégire.*

Nous n'avons rien dit du style arabe de M. Fræhn; nous craindriens de hasarder à cet égard un jugement. Nous lui soumettrons seulement un doute sur le mot *sifat* qu'il a employé dans le titre de l'ouvrage; nous croyons que ce mot signifie *qualité*, et que, pour exprimer l'idée de *description*, il falloit employer *wasf* ou *tawsif*, autres mots dérivés de la même racine. Nous pensons aussi que pour exprimer ceci : *dans l'autre rond, on lit quelque chose tiré de l'Alcoran*, il ne falloit pas dire *ma min alkoran*, mais *schaï min alkoran*.

La Dissertation de M. Fræhn, dont nous venons de rendre compte, est annoncée dans le Catalogue de la Foire de Leipsick de Pâques 1810, sous ce titre : *Fræhni, Prof. Christ. Dan. Syntagma de drachmis aliquot Semanidicis et Buidicis, maximam partem ad hunc diem ignotis, (arabicè) 4. Kasani, A. H. 1223 (à Chr. 1808). [Rigæ, Hartmann, in commiss.]*

S. DE SACY.

(10) Nous nous proposons depuis longtemps de donner un aperçu des ouvrages arabes et turcs imprimés à Kasan, mais nous n'avons point encore pu compléter les renseignemens nécessaires pour remplir convenablement ce projet, auquel cependant nous n'avons point renoncé.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° II.

(10) Nous nous proposons de vous faire parvenir au
 plus tôt les ouvrages que vous nous avez demandés.
 Nous vous prions de vouloir bien nous adresser
 votre réponse par la poste, afin que nous puissions
 vous les faire parvenir par le même courrier.
 Nous vous remercions de l'intérêt que vous
 nous témoignez et nous sommes, Messieurs,
 avec toute l'estime et toute la haute considération
 que nous devons à votre haute position, très
 respectueusement, Messieurs, vos très
 dévoués et très obéissants serviteurs,
 Le Directeur, M. [Nom], [Adresse].

IMPRIMERIE DE L. S. [Nom], [Adresse].







Exc

D: De 681

ULB Halle 3/1
000 872 067


sb



